

LE QUOTIDIEN  
Le 14 janvier 2012

PLUS DE BOIS QU'ELLE NE PEUT EN TRANSFORMER

## **Les demandes de Résolu ne correspondent pas à la réalité**

Par : Louis Tremblay

*(CHICOUTIMI) Le président de Produits forestiers Résolu, Richard Garneau, demande à Québec d'accorder à PFR des garanties d'approvisionnement qui dépassent de 1,4 million de mètres cubes la capacité de transformation des quatre scieries qui demeureront ouvertes au Lac-Saint-Jean au terme de la consolidation de ses activités, peut-on conclure à la lecture d'un document confidentiel obtenu par Le Quotidien et préparé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.*

Ce document, réalisé en 2007 pour la mise en place du plan quinquennal des approvisionnements forestiers 2008-2013, établit avec précision la capacité de transformation de chacune des usines à partir des informations transmises par le propriétaire et des enquêtes réalisées par les fonctionnaires.

Ces chiffres contredisent l'information transmise par Richard Garneau aux maires dans le but d'obtenir leur appui. Il ressort que la papetière tente d'obtenir de Québec un coussin devant lui permettre d'absorber les baisses prévisibles de la possibilité forestière ou le volume de bois qu'elle devra acheter dans le cadre des enchères qui débiteront avec la mise en place du nouveau régime forestier.

Le document obtenu par Le Quotidien permet d'établir qu'au fil des ans, la papetière est parvenue à doter les scieries de Girardville, Mistassini, La Doré et Saint-Thomas-Didyme de contrats d'approvisionnement supérieurs à leur capacité de transformation. Ce dépassement de capacité est plus que significatif si l'on tient compte que les usines ne produisent jamais 250 jours par année à 100 % du temps. Comme le démontre le tableau ci-joint, ces quatre usines affichent une moyenne de 5 % cumulative supérieure à leur capacité de transformation, ce qui signifie qu'elles pourront sans problème absorber la baisse de la possibilité forestière de 10 % au cours de 2013.

Le plus important surplus d'approvisionnement provient des CAAF des usines de Saint-Félicien et Roberval. Garneau réclame le transfert de ces contrats malgré la fermeture des deux usines, contrairement à ce que prévoit la loi.

Le calcul pourrait être fait autrement. Selon le prochain régime forestier, soit à compter du 1er janvier 2013, on constate qu'avec les demandes logées à Québec, Résolu pourrait exploiter ses quatre usines du Lac-Saint-Jean sans acheter une seule bille de bois aux enchères, comme le prévoit le nouveau régime. Le transfert des approvisionnements de Roberval et Saint-Félicien permettrait d'absorber la baisse de volume de 25 %, qui sera mise aux enchères pour chacune des quatre usines restées ouvertes.

Au cours des cinq dernières années, Résolu n'a pas investi un seul dollar dans ses quatre scieries. Il serait donc surprenant que la capacité de transformation ait été accrue de façon importante (20 %), ce qui limite passablement la possibilité pour Résolu de réclamer des hausses d'approvisionnement pour ces scieries.

Lorsqu'il se présente devant les élus, Richard Garneau dépose un document basé sur le pire des scénarios. À titre d'exemple, il impute à ses volumes de bois 235 000 mètres cubes, découlant d'un article de loi du nouveau régime forestier, pour protéger la première tranche de 100 000 mètres cubes de bois pour les contrats des petites entreprises. Un amendement sera apporté à la loi pour faire abroger cette disposition. Il impute une seconde tranche de 200 000 mètres cubes dédiée aux Innus dans l'Approche commune. Le traité n'est pas paraphé et Résolu (à l'époque AbitibBowater) avait signé une entente d'achat pour ce volume de bois.

Dans tous les scénarios élaborés, Le Quotidien a volontairement écarté des calculs les volumes provenant de la forêt privée. Les approvisionnements de la scierie Saint-Fulgence ont également été écartés puisqu'il s'agit d'un cas qui dépasse toute compréhension. La scierie dispose d'un contrat d'approvisionnement de 709 000 mètres cubes de bois alors qu'elle n'a jamais transformé plus de 425 000 mètres cubes dans une année. Richard Garneau tente de sauver cet approvisionnement en affirmant qu'il entend installer une nouvelle ligne de sciage provenant de l'ancienne scierie Laterrière (DM6).